

**COVID-19 – LA MRC DE CHARLEVOIX-EST
PRÉSENTE POUR SES ENTREPRISES**

Clermont, le 16 avril 2020 – La MRC de Charlevoix-Est est fière d’annoncer, cet après-midi, l’adoption par le conseil des maires de l’Entente relative au programme d’Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19).

Au total, la MRC de Charlevoix-Est se voit attribuer par le gouvernement du Québec la somme de 764 345 \$ pour venir en aide à des entreprises qui subissent des pertes liées à la crise sanitaire actuelle due à la pandémie de la COVID-19. Les fonds octroyés dans le cadre du programme d’Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises sont administrés par la MRC de Charlevoix-Est, ce qui lui permettra d’effectuer des prêts pouvant atteindre 50 000 \$ pour aider les entreprises à traverser la crise. Ces prêts seront attribués selon les besoins de liquidités de l’entreprise et l’analyse sera effectuée par le comité d’investissement commun de la MRC.

Voici quelques détails en bref :

- Une enveloppe de 764 345 \$ est attribuée pour la MRC de Charlevoix-Est;
- Les prêts peuvent atteindre 50 000 \$;
- Les taux d’intérêt sont plafonnés à 3 % et le prêt s’échelonne sur une durée de 3 ans;
- Un moratoire de 3 mois sur les intérêts et le capital est automatiquement appliqué sur le prêt;
- Une démonstration des impacts néfastes de la COVID-19 sur les liquidités de l’entreprise doit être effectuée;
- Le comité d’investissement commun de la MRC sera chargé de l’analyse et de la sélection des dossiers.

« Notre organisation travaille à ce que les entreprises de Charlevoix-Est aient accès aux sommes le plus rapidement possible. Notre mission est de nous assurer qu’une majorité d’entreprises traverse cette crise et puisse reprendre leurs opérations régulières lorsque les mesures de confinements s’amenuiseront. L’équipe de

Mission développement Charlevoix (MDC) est à pied d'œuvre pour que personne ne soit laissé derrière », mentionne le préfet de la MRC de Charlevoix Est, M. Sylvain Tremblay.

« Le gouvernement du Québec a mis sur pied ce programme dans le but de soutenir nos entreprises locales en cette période de pandémie afin d'assurer leur pérennité dans les mois et les années à venir. Cette importante somme octroyée par notre gouvernement donnera un important coup de pouce à nos entrepreneurs charlevoisiens, en plus d'assurer la vitalité économique de notre région », a conclu la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M^{me} Émilie Foster.

Pour plus de détails concernant ce programme, les entreprises sont invitées à écrire à infofinancement@mrccharlevoixest.ca ou à joindre l'un des agents de développement économique de la MRC au 418 439-3947, option 3.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca